



INTERMANDAT  
DEPUIS 1932

**LAUSANNE REGION  
LAUSANNE**

**R A P P O R T**

de l'Organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'Assemblée générale des Membres

**Exercice 2021**

Lausanne, le 4 février 2022

INTERMANDAT SA | RÉVISION | FISCALITÉ | SERVICES EXTERNES  
www.intermandat.ch | +41 (0)21 340 69 10 | Montchoisi 15 | CP 610 | CH - 1001 Lausanne

UNE SOCIÉTÉ DE  
INTERMANDAT GROUPE



INTEGRA  
INTERNATIONAL



EXPERT  
SUISSE

## RAPPORT

de l'Organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'Assemblée générale des Membres  
de **LAUSANNE REGION** - Lausanne

---

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de **LAUSANNE REGION** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

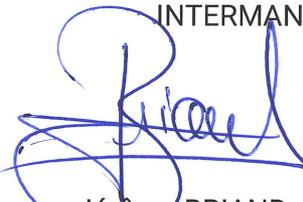
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôles analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de notre contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 4 février 2022  
JBR/LBO/apo

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire



Jérôme BRIAND  
Expert-réviseur agréé ASR  
Réviseur responsable



Laurent BORGEAUD  
Expert-réviseur agréé ASR

Annexes : - comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)